Outre son soutien historique à la recherche partenariale, le label Carnot reconnaît également la capacité des organismes publics de recherche à mettre en mouvement **la chaîne de l’innovation**. L’institut Carnot M.I.N.E.S initie dès 2016 un plan d’actions pour organiser et stimuler l’innovation sur le périmètre labellisé. Dans ce contexte et en réponse à la diversité des processus d’innovation (marchés, produits, réglementations, modèles économiques, …), l’institut Carnot M.I.N.E.S lance son **premier trophée de l’innovation** pour favoriser **le partage d’expérience**.

Les dossiers de candidature dûment complétés suivant la trame jointe sont à envoyer sous format électronique avant le 26 novembre 2016 à l’adresse électronique suivante :

[yamina.moumni@mines-paristech.fr](mailto:yamina.moumni@mines-paristech.fr)

Les candidats sont des personnes physiques seules ou en équipe qui ont porté des **projets dans une logique de contribution à une création de valeur à travers l’exploitation des résultats de la recherche**. L’état final du projet n’étant pas un critère déterminant, les projets n’ayant pas abouti sont éligibles. Chaque projet fera l’objet d’une présentation orale succincte (pitch) lors du séminaire PI/Valorisation des 29 et 30 novembre 2016 à Fontainebleau.

Les trois axes présentés *infra* seront au cœur du processus d’évaluation :

* Articulation entre les savoir-faire du centre et la conception d’une offre innovante,
* Solutions mises en œuvre pour résoudre les difficultés rencontrées lors du déploiement du processus d’innovation,
* Retombées et perspectives.

Les lauréats du trophée de l’innovation seront dotés de moyens supplémentaires à concurrence de 5 000 euros pour répondre aux besoins de leur équipe dans la dimension innovation.

**Le trophée sera remis aux lauréats le 29 novembre 2016 lors du séminaire PI/Valorisation à Fontainebleau**

|  |  |
| --- | --- |
| **Centre** |  |
| **Ecole** |  |
| **Equipe** |  |
| **Titre** |  |
|  | *Résumé du projet : max 5 lignes* |
|  | *Enjeu socio-économique : max 5 lignes*  *Capacité de l’offre innovante à satisfaire un besoin de porteurs d’enjeux* |
|  | *Description du processus de conception et l’offre innovante : max 15 lignes*  *Introduire les étapes clefs qui ont permis de passer du « rêve à la réalité »* |
|  | *Présenter les difficultés et les réponses apportées : max 15 lignes*  *Ressources (humaines, financières…) organisation, stratégie, …* |
|  | *Commenter l’écart à la trajectoire « théorique » : max 10 lignes*  *Evénements qui ont impacté le déroulement du processus d’innovation* |
|  | *Statut et perspectives : max 10 lignes*  *Commentaire sur l’état actuel du projet* |